

Critères pour le « label licence appliquée co-construite »

Pour chaque projet de Licence Appliquée, sur chaque site

- Partenaires locaux permanents
 - Porteur universitaire
 - Co-porteur professionnel
 - Conseil de perfectionnement composé de professionnels et d'universitaires
- Référentiel métier, référentiel des compétences
- Marché du travail quantifié (nombre d'emplois possibles par an)
- Elaboration et appropriation du manuel qualité des stages et des projets : pédagogie de l'alternance, suivi par tuteur universitaire et maître de stage en entreprise, évaluation pour la délivrance du diplôme
- Référentiel de formation
- Cohérence de l'offre de formation locale, régionale, nationale
- Mise en œuvre
 - Equipe pédagogique mixte : universitaires (éventuellement de plusieurs institutions), professionnels
 - Plateforme technologique
- Méthode d'évaluation de la formation
- Méthode de suivi de l'insertion professionnelle avec questionnaire d'enquête et tableau des indicateurs pour chaque cohorte